

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
26 SEPTEMBRE 2011

- ancienne proposition n° 4 de M. Kevin Grangier (UDC) et de 7 cosignataires demandant l'installation de caméras de surveillance au centre-ville dans les secteurs des Grand-Places, de l'avenue de la Gare et de la place de la Gare

M. Kevin Grangier (UDC) résume la proposition ci-après :

*"Afin de renforcer les mesures de sécurité, je demande l'installation de caméras de surveillance au centre-ville dans les secteurs des Grand-Places, de l'avenue de la Gare et de la place de la Gare.*

*Principale ville du canton et capitale cantonale, la ville de Fribourg voit passer plusieurs milliers de personnes chaque semaine dans ces secteurs. C'est faire preuve de responsabilité que d'équiper les secteurs susmentionnés d'un système de vidéosurveillance selon la nouvelle loi sur la vidéosurveillance*

*Cette mesure sera non seulement à même de prévenir un sentiment de menaces grandissant au sein de la population mais aussi de faciliter, en cas de délits, le travail de la justice.*

*La vidéosurveillance est un outil qui a fait ses preuves dans d'autres villes romandes et qui reçoit un large soutien au sein de la population et des forces de l'ordre."*